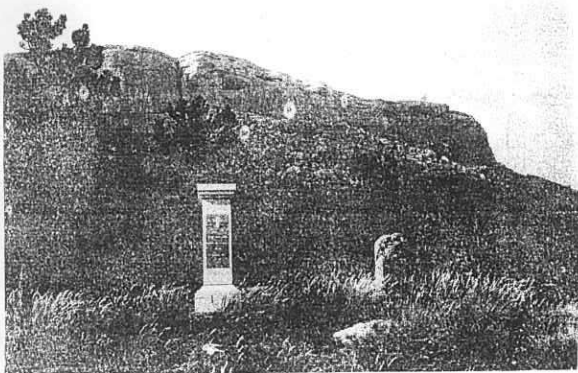


SIGOYER



BULLETIN MUNICIPAL N° 10

Juin 2000

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	P 2
AU FIL DES RÉUNIONS	P 3
BUDGET 2000	P 5
COMPTE ADMINISTRATIF 1999.....	P 6
PATRIMOINE : LE NOM DES PIERRES	P 7
RENCONTRE AVEC LA GAGÉE	P 13
LE COIN DE L'ECOLE	P 15
LE COIN DES ASSOCIATIONS.....	P 18
PATRIMOINE : LA VENTE DU MOBILIER DU CHÂTEAU.....	P 23
ÉTAT-CIVIL	P 24
PAGE PRATIQUE.....	P 25

Le mot du Maire,

Mais qui est Marianne ?

Le nom trouve son origine sans doute dans le culte de Marie puis dans le prénom banal et populaire en 1789 : Marie-Anne. Née du culte de la liberté, c'est en 1792 que la convention décrète que le symbole de la République sera une femme. Portant un bonnet phrygien, drapée à l'antique et tenant une pique, elle incarne les valeurs de Liberté, Egalité, Fraternité en étant à la fois maternelle, guerrière, protectrice, révolutionnaire et patriotique.

Les symboles sont :

- *Le bonnet phrygien, porté par les révolutionnaires de 1789, le rouge symbolise la liberté conquise.*
- *L'écharpe tricolore qui introduit les trois couleurs de la République.*

Marianne au delà des symboles de la République est aussi une femme forte et sensuelle qui défend ses enfants et la liberté.

Depuis 1968, des artistes ont servi de modèle au buste de Marianne comme l'ont fait de nombreuses femmes pendant deux siècles. Présente dans les mairies de France, il n'y a cependant pas de modèle officiel. Celle de Sigoyer sera le buste d'une femme de son temps, porteuse des valeurs de solidarité et de tolérance, imaginative et ouverte sur l'Europe et le Monde. Dans une société en mutation, elle incarnera de nouveaux rapports entre les citoyens, basés sur des valeurs communes : le travail, le courage, le partage au service des autres.

Alain Bonnardel

AU FIL DES REUNIONS...

Réunion du 5 janvier :

Embauche d'un salarié : en remplacement de Madame Ferry, démissionnaire, c'est Madame Françoise Rafesky qui a été embauchée, bienvenue à elle.

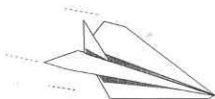
Réunion du 21 février :

Budget 2000 : les grandes orientations sont débattues pour l'année 2000, voir par ailleurs le compte rendu de la réunion du 31 mars.

Domaine des Guérins : Le conseil municipal décide d'engager une procédure d'acquisition du « domaine des Guérins » appartenant à la chambre de commerce ; cette acquisition sera subventionnée à 70 % par la région.

Monument aux morts : le monument aux morts sera transféré à son emplacement d'origine, c'est à dire à l'entrée du village.

Emplacement des poubelles : un nouvel emplacement est prévu route des Guérins à la sortie du village, les poubelles de la place seront déplacées derrière l'école sur un emplacement aménagé.



Réunion du 31 mars :

Approbation du compte administratif 1999 et vote du budget 2000.

Le compte administratif 1999 : en section fonctionnement, il s'équilibre sur un total de 1 897 131,88 F., un excédent de 764990,83 F. a été dégagé. En section

investissement, l'année se clôture sur un excédent de 810 572,27 F pour un total d'équilibre de 3 511 808,99 F. Cet excédent s'explique par le non achèvement de divers programmes budgétés en 1999.



Le budget 2000 : le budget est un acte de prévision et d'autorisation de la gestion municipale pour chaque exercice :

- Il prévoit le programme financier pour l'ensemble des recettes et des dépenses,
- Il autorise le Maire à engager des dépenses votées par le conseil municipal.

Les lignes de conduite pour la construction du budget 2000 ont été :

- pas d'augmentation des taux d'imposition locaux,
- poursuite des efforts d'équipement, de maintien du patrimoine, de la qualité des services rendus.

Le budget 2000 correspond à un budget de consolidation, en effet nous poursuivons et terminerons les programmes engagés les années précédentes, à savoir :

- aménagement de la zone des Murets (parking, aire de jeux, espaces verts...)
- Ecole, première tranche (salle de bibliothèque, sanitaires, tunnel d'entrée...)
- Eglise (façades, vitraux...)
- Aménagement du village (fontaines, plantations...)

Deux nouveaux programmes apparaissent avec une réalisation probable en 2001 :

- Garage communal,
- Lotissement d'artisans.

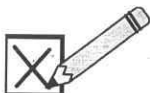
Le compte administratif et le budget vous sont présentés de manière synthétique pages 5 et 6.

Le budget annexe eau et assainissement s'équilibre à hauteur de 540 467 F en fonctionnement et 181 408 F en

investissement. Deux études sont programmées :

- une concernant le schéma directeur d'assainissement,
- l'autre est un diagnostic du réseau d'adduction d'eau potable.

D'importants travaux sont à prévoir pour les années à venir sur les réseaux d'eau et d'assainissement.



Réunion du 24 avril :

Adaptation des services DDE : la partition qui réorganise le service de la voirie, verra la séparation entre :

- le réseau national, pris en charge par les services DDE,
- le réseau départemental pris en charge par le Conseil Général.

Le conseil municipal décide de ne pas rendre d'avis, dans la mesure où celui-ci n'est que consultatif, les procédures étant déjà engagées.

Schéma directeur d'assainissement et étude diagnostic du réseau AEP : ces deux études seront prises en charge par la CCTB.

Fiscalisation des terrains constructibles : dans un souci d'équité par rapport aux terrains non constructibles, une taxation des terrains constructibles pourrait être envisagée, demandes de renseignements à prendre auprès des services fiscaux.



La place du village

La place centre du village avec les bâtiments publics sera aménagée en deux parties :

- devant la mairie, une aire de stationnement en enrobé avec des emplacements pour les véhicules ;
- devant l'église, une aire en stabilisé réservée aux jeux de boules et autres manifestations conviviales.

L'accès à cette partie de la place, entre église et école sera limité aux seuls riverains dans le souci de mieux assurer la sécurité des enfants et conserver à cet espace son caractère convivial.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre coopération.



Nos amies les bêtes...

Je reçois souvent des plaintes pour des nuisances occasionnées par nos animaux domestiques. Il s'agit de petites choses que la répétition rend pénible et désagréable.

Je fais donc appel au bon sens et à la bonne volonté de chacun pour veiller au respect que l'on se doit les uns aux autres.

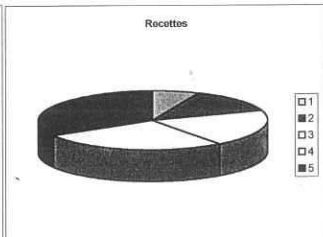
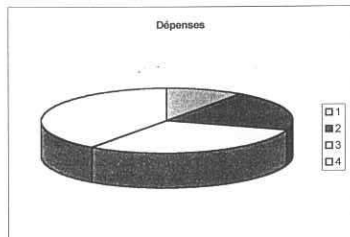
Je vous prie d'accueillir cette démarche avec l'esprit de dialogue et de tolérance qui la motive et de respecter la législation existante en ce qui concerne en particulier, la divagation des chiens.

Le Maire

LE BUDGET 2000

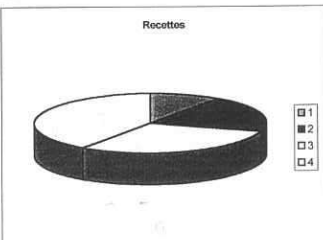
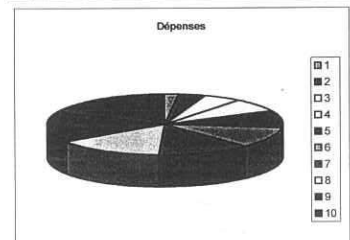
FUNCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
	MONTANT	%		MONTANT	%
1 Charges à caract. général	567020	34%	1 Ventes de produits	71000	4%
2 charges de personnel	470000	28%	2 Impôts et taxes	544030	33%
3 Charges de gestion courante	528500	32%	3 Dotations, subventions	742490	45%
4 Charges financières	97000	6%	4 Aides produits	220000	13%
			5 Excédent antérieur reporté	85000	5%
Total dépenses	1662520	100%	Total Recettes	1662520	100%



INVESTISSEMENT

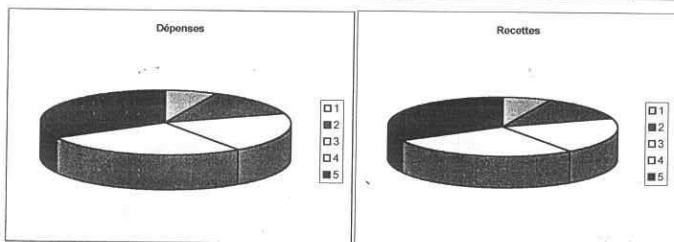
DEPENSES			RECETTES		
	MONTANT	%		MONTANT	%
1 Rembours. des emprunts	280000	9%	1 Subventions d'équipement	1528010	47%
2 Voirie	163572	5%	2 F.C.T.V.A.	250000	8%
3 Mairie Poste	60000	2%	3 Excédent fonctionnement	679990	21%
4 Aménagement zone Murets	400000	12%	4 Excédent antérieur reporté	810572	25%
5 Aménagement Village	150000	5%			
6 Ecole	120000	4%			
7 Eglise	670000	20%			
8 Garage communal	700000	21%			
9 Lotissement d'artisans	600000	18%			
10 Acquisitions diverses	125000	4%			
Total dépenses	3268572	100%	Total recettes	3268572	100%



LE COMPTE ADMINISTRATIF 1999

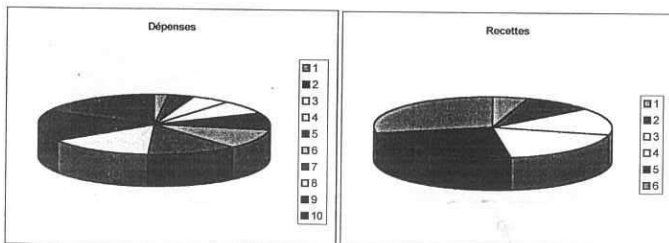
FUNCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
	MONTANT	%		MONTANT	%
1 Charges à caract. général	294765	16%	1 Ventes de produits	134077	7%
2 charges de personnel	364235	19%	2 Impôts et taxes	523623	28%
3 Charges de gestion courante	301928	16%	3 Dotations, subventions	909091	48%
4 Charges financières	171212	9%	4 Aides produits	302927	16%
5 Excédent de l'exercice	764990	40%	5 Produits exceptionnels	27412	1%
Total dépenses	1897130	100%	Total Recettes	1897130	100%



INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
	MONTANT	%		MONTANT	%
1 Rembours. des emprunts	1236772	29%	1 Subventions d'équipement	1132001	26%
2 Voirie	16359	0%	2 F.C.T.V.A.	95072	2%
3 Mairie Poste	1164772	27%	3 Excédent fonctionnement	666777	15%
4 Aménagement zone Murets	34234	1%	4 Excédent antérieur reporté	1976592	46%
5 Aménagement Village	194831	5%	5 Emprunt	72738	2%
6 Ecole	250333	6%	6 Cession de terrains	379200	9%
7 Chapelle St Laurent	112753	3%			
8 Acquisitions foncières	475999	11%			
9 Acquisitions diverses	25755	1%			
10 Excédent de clôture	810572	19%			
Total dépenses	4322380	81%	Total recettes	4322380	100%



LE NOM DES PIERRES (LA GRANDE CEÛSE)

Remarque liminaire : les noms sont donnés dans le sens EST – OUEST. Les numéros des pierres ont été attribués selon les dates de visites et les lieux de prise de vue, d'où un certain désordre apparent. Il en est de même du chevauchement partiel des photographies, mais cela facilite le repérage.

L'attribution des noms permettait la répartition des zones de pâturage entre les propriétaires de troupeaux de moutons et de chèvres qui utilisaient les lieux avant le boisement de la montagne aux environs de 1900.

1. **Rocher du Midi** : quand les 2 zones d'ombre au dessous du nez de la corniche se touchent, il est midi à l'heure du soleil.

1 bis. **Trou de Sigaud**, au pied de la fauise, côté Pelleautier – Manteyer.

2. Pierre de **Quatre Heures** : pierre triangulaire visible au dessus du Villard, quand l'ombre de la corniche recouvre la pierre, il est quatre heures à l'heure du soleil.

3. Pierre **La Renardière** : « tune » ou terrier de renards

4. Pierre **Bailleresse** : au dessous de la 3, limite probable des seigneuries de Sigoyer – Pelleautier. Visible de Pelleautier (Ventol) au dessus du bois de hêtre.

5. Pierre **Degale** : au dessus et à droite de la maison « Davin », au dessous de la route forestière.

6. Pierre **Pommier** : à droite de la précédente, au dessous de la route forestière.

7. Pierre **Casse** : dans les arbres au sud – est de la 6, à la cime d'un champ Davin.

8. Pierre **Plate** : à une centaine de mètres au dessous de la route forestière, dessous se trouve la maison Davin et les forests Million Emilien et Martin Henri, à sa surface, gravures de Million Marius de Biscant datant de 1865.

9. Pierre du **Taïsson** : « tune » ou terrier de blaireaux, entre la 8 et la maison Davin.

10. Pierre **Belle** : à droite des Boirons, au sommet du champ, visible du Villard.

11. Pierre **Bastière** : en forme de bât, bien visible sur la photo prise du serre des Jones.

12. Pierre **Les Colombières** : au dessus du serre des Jones vers la 13 et la corniche.



13. Pierre de **Quatre Heures**, visible côté Sigoyer ouest, forme pyramidale.

14. Pierre de la « **Tune** » : de Louis Ligozat ou grotte des Maquisards près de la route forestière.



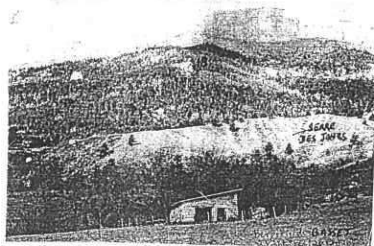
15. Pierre de l'**Escalade** : entre les champs de René Rambaud et Jeanin Ligozat.

16. Pierre de **Janoti** : surnom de Benjamin Paul, entre Casot et Biscant, forest en ruines au dessous.

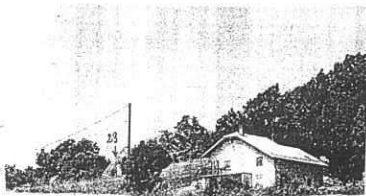


17. Pierre de *l'Avocat* : sur le replat au dessus de la 16, invisible de la route.
18. Pierre *La Jaluc* : sur l'arête serre des Jongs – corniche, façade rappelant la cathédrale de Milan (Italie), vaste grotte au-dessous.

Les noms des pierres a été donnés par Henri Martin que nous remercions vivement.



19. Pierre *La Chamoussière* : vers le haut du bois, photo prise du serre de Roland, en forme de trapèze (présence de chamois autrefois ?).
20. Pierre *Lièvre* : en forme de triangle.
21. Pierre *Corbeau* : dans les arbres, au sud de la 19, volumineuse (perchoir à corbeau ?).
22. Pierre *Folle* : au dessus de la maison de J. Ligozat, ainsi appelée à cause des bruits produits par l'éclatement de la pierre lors du dégel du printemps.
23. Pierre *Bernarde ou Banarde* : entre les maisons de J. Ligozat et A. Rambaud.



24. Pierre *Le Grand Bœuf* : triangulaire, aux 2/3 de la pente vers la corniche.
25. Pierre *Le Petit Bœuf* : à droite du Grand Bœuf, allongée (bœuf couché ?).
26. Pierre *La Laitte* : à gauche du Grand Bœuf, haute et étroite.
27. Pierre *Pierrous* (lié au surnom de Pelloux ?).
28. Pierre *Du Four* ou *Dufour* : près du chemin forestier, arrondie, très blanche.
29. Pierre *La Grande Charbonnière* : allongée près d'un groupe de 3 autres pierres.
30. Pierre *La Petite Charbonnière* : au sud ouest de la 29.
31. Pierre *La Ringissou* : au dessous du groupe des 5 dont 3 non nommées.
32. Pierre *Couteau* : petit point blanc dans les arbres, au dessous de la ligne des pierres précédentes.

Au dessus des Gazillas, à 500 mètres au-dessus des ruines du forest de L. Ligozat.

33. Pierre *Musique* : en haut.
34. Pierre *Le Bast* : en bas, toutes 2 sont invisibles cachées par les arbres.
35. Pierre *La Bonnardelle* : au-dessus du clos des Coq, sur l'arête des Roses.

(Les noms des pierres ont été donnés par Paul Ligozat que nous remercions vivement).



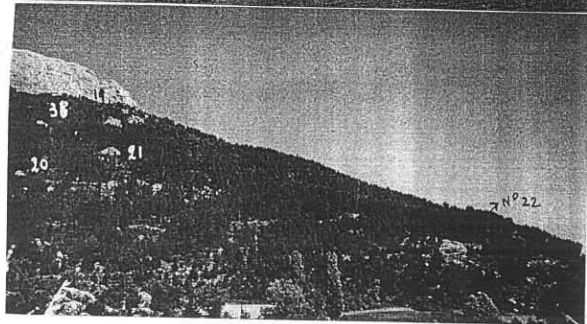
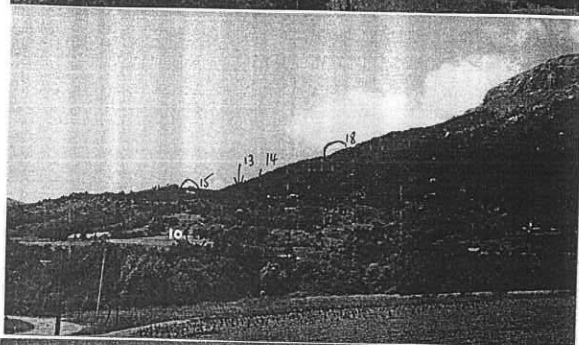
36. Pierres *Les Colombières* : 2 grosses pierres sous l'arête, limite de Sigoyer et Châtillon.

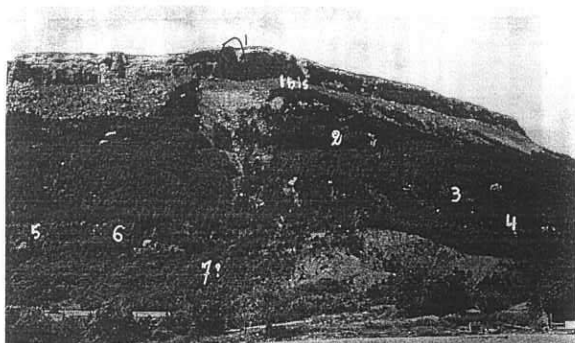
37. Pierres *Ecartées* : débris d'une grosse pierre bien au dessus de la maison Million – Brenier.
38. Pierre *La rascle* : à gauche de la Chamoussière.
39. Pierre *La Tour* : entre Rascle et Corbeau.
40. Pierre *La Jaroune* : entre Dufour et Pierrous.
41. Pierre *Souvaire* : à droite des Gazillas, grosse, oblongue et arrondie.
42. Pierre *Tourte* : de forme aplatie, près du chemin, derrière J. Ligozat.
43. Pierre *Du Grison* : arrondie, avec une grande fente, devant la maison A. Rambaud (Pelleautier dit Grison de Surville ?).
44. *Croissant de Lune ou Demi-Lune* : un creux dans la corniche de Cétuse.
45. *La Pisse* : cascade ancienne et cascade actuelle au-dessus de châtilon, certaines années, autrefois, il arrivait que les 2 cascades coulent au printemps.

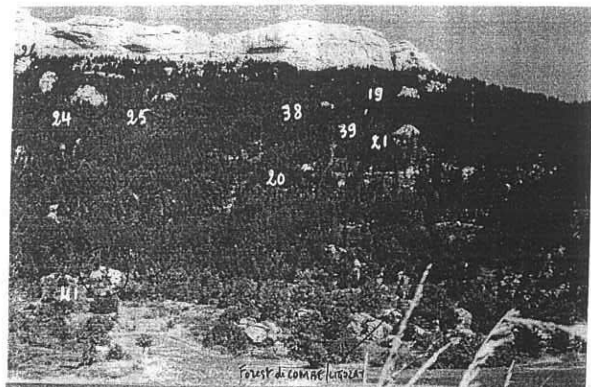
Beaucoup d'autres noms ont sans doute été oubliés.

Lucien Rambaud 1993/1994.









En « Gagée » de bon sens

La star d'aujourd'hui (si, si, une star !!) est une « nouvelle venue » sur la commune de Sigoyer.

Nous vous présentons La Gagée venue de la grande famille des LILIACEES (ci-dessous).



Dessin : Flore des champs cultivés de P. JAUZEIN (INRA ed., 1995).

Malheureusement, notre invitée ayant pris racine elle ne peut se déplacer pour les séances de photos dédiées. Vous pouvez néanmoins la croiser se prélassant au soleil au détour d'un sentier. Le problème c'est que Madame est une précoce et sort ses plus beaux atouts aux environs du mois de mars. Bonne chance quand même pour l'année prochaine !!

Nous consacrons donc un article d'éloge à notre star pour qu'elle reste encore longtemps sur la commune, qu'elle ne soit plus coupée de ses racines et reste, on l'espère, une résidente permanente !

Nous allons lui poser quelques questions sur sa famille, ses ancêtres, ses co-locataires et le milieu de vie qu'elle affectionne particulièrement.

Correspondant du bulletin (C.B.) : Tout d'abord bonjour et bienvenue. Pourriez-vous

nous éclairer sur l'origine de vos nom de famille et prénoms ?

Gagée venue (G.V.) : Bonjour, je fais partie de la grande famille des Lys (Ayant d'ailleurs donné leur nom à la famille des Liliacées), Tulipes, Jacinthes et Aulx qui sont parmi les individus les plus connus. Moins connus mais tout aussi jolis, je connais les Fritillaires, mes amis Muscaris et Asphodèles.

Le nom de famille Liliacées est dérivé de la langue celtique. Ainsi, le nom « lys » vient de « LI », qui signifie blanc. Ceci s'explique car le lys blanc a toujours été pris comme référence de blancheur et par extension de pureté !! Je ne vous explique pas les jalousies que ça a fait naître.

En fait, on en voit de toutes les couleurs ... des lys.

Des albums de familles (appelés flore) regroupent l'ensemble des photographies concernant les représentants du règne végétal (référence à la fin de l'interview).

C.B. : et pour vos prénoms ?

G.V. : Mon premier prénom, Gagée, vient en fait d'un de nos vieux botanistes qui ont beaucoup travaillé sur l'organisation et la généalogie (ou systématique) de tous mes comparses. Ce botaniste anglais, Thomas GAGE, est mort en 1820. Des systématiciens ont décidé que mes cousines et moi-même lui serions dédiées.

C.B. : Mais juste une précision ; pourquoi « Gagée venue » et non pas « Gagée de Thomas » puisque l'on voulait lui rendre hommage ?

C.F. : Le fait est que je ne suis pas seule à porter ce nom. En effet, contrairement à certaines familles où il ne reste plus qu'un représentant, nous sommes chez les gagées plus nombreuses. Pour être exacte, nous sommes actuellement 12 espèces différentes en France dont 10 sont protégées !! Par exemple la gagée des prés ou la gagée jaune ... En ce qui me concerne je ne vis pas dans les prés et en plus d'être jaune comme la deuxième, j'ai une fourrure discrète (très discrète je vous rassure) sur les tiges qui

portent mes fleurs (pédicelles) d'où mon deuxième prénom « velue ».

C.B. : Après cette présentation, j'aimerais que vous nous parliez de votre mode de vie. En effet, les lecteurs doivent savoir que notre entretien se déroule dans un champ de céréales ! Pourquoi vivre dans de tels milieux qui sont totalement artificialisés et dépendent des pratiques culturelles des hommes ?

En effet, le labour ou le griffage du sol, réalisés chaque année, représentent en quelque sorte une remise à zéro de toute la végétation. Comment faites-vous pour supporter de telles contraintes ?

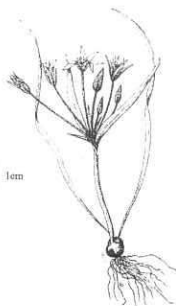
G.V. : Il faut bien réaliser que mes confrères et moi-même, et plus généralement l'ensemble du règne végétal, avons colonisé tous les milieux naturels, du désert aux milieux aquatiques, du bord de l'eau aux hautes montagnes himalayennes...

Alors pourquoi pas les milieux liés à l'homme ? Il faut, comme dans n'importe quel autre écosystème, s'adapter aux conditions de vie. Pour cela, le mieux est de calquer notre cycle annuel sur celui de la plante cultivée. Par exemple, nous fleurissons assez tôt dans la saison et nous arrangeons pour faire nos graines avant la récolte du blé. Ainsi, nos descendants sont sur place pour les prochaines germinations. Pour les plus tardives de nos comparses des champs, les graines sont emportées lors des moissons et sont ressemées l'année suivante.

Bien sûr une partie de nos graines partent en poussière... de farine ! !

C.B. : Juste une dernière question. Pourriez-vous nous dire quelques mots sur vos compagnons des champs ?

G.V. : Effectivement je ne suis pas seule ! Malheureusement, nous dépendons fortement des volontés du grand prédateur... L'homme. En effet, depuis l'arrivée des herbicides, mes compagnons (bleuets, nielles, dauphinelles) et moi disparaissions car nous ne sommes pas assez robustes pour nous adapter.



La gagée velue vue par P. Danton. Inventaire des plantes protégées en France, P. DANTON & M. BAFFRAY, Nathan Ed.

Par contre, la densité de ce que les hommes appellent les « mauvaises herbes » est sensiblement la même. Notre place est donc prise par des espèces plus rustiques capables de faire face aux herbicides comme les Rumex, gaillets, liserons, laitérons, chardons Ces derniers sont aussi compétitifs pour le blé et nettement moins charmants vous en conviendrez ! ! Face à un nouvel herbicide, elles trouvent l'antidote plus rapidement que nous et il ne reste plus qu'à chercher un autre traitement...

C.B. : Juste avant de nous quitter, encore une petite précision. Notre invitée est protégée par le ministère de l'environnement. Et oui ma zette ! !

C'est que les cousins proches de Madame ainsi que tous ses frères et sœurs du même nom deviennent très rares et il est interdit de les toucher ! C'est une protection nationale et comme pour beaucoup, en la laissant dans les champs, nous sommes plus nombreux à pouvoir l'admirer.

Eric GERBAUD

Merci à Isabelle pour son art de la relecture ainsi qu'à Hervé, Compagnon botaniste...

Petite flore : C. GREY-WILSON & M. BLAMEY, Guide Complet des Fleurs de Montagne, Delachaux et Niestlé Ed., 1990 ; env. 150,00 francs.

LE COIN DE L'ÉCOLE

Je veux être à côté d'Émilie

Amélie et Émilie désiraient fortement être à côté l'une de l'autre. Mais comme elles bavardaient, elles n'étaient pas ensemble. Elles ont supplié la maîtresse pendant deux mois, tous les jours : « Maîtresse, je veux être à côté d'Amélie » disait Émilie. Tous les jours, la maîtresse répondait : « Non ! vous êtes trop bavardes ! ». Le jour suivant : « Maîtresse, je veux être à côté d'Émilie ! » disait Amélie. Et la maîtresse disait encore : « Non ! ». Finalement, la maîtresse voulut bien essayer de les mettre l'une à côté de l'autre à l'essai, pendant une semaine. Lundi 20 mars, enfin, Amélie et Émilie étaient assises à côté l'une de l'autre pour la vie peut-être.



CP, CE1

A la découverte d'Haïti

Jeudi 27 avril nous sommes partis au printemps du livre. Nous sommes allés à la chapelle de « Veynes ». Un monsieur qui s'appelle « Alain » nous a montré des diapositives sur Haïti : les écoles, le marché, les maisons. Les Haïtiens sont noirs parce que Haïti a été colonisé et les français ont fait venir des Africains. Alain nous a raconté son histoire : un petit garçon lui a demandé de l'argent mais il n'a pas voulu lui en donner parce que sinon tous les enfants lui en auraient demandé. Il a préféré lui acheter de la nourriture tous les jours et lui acheter des médicaments. Les enfants mendient car en Haïti les gens sont pauvres.



Là-bas, il est très difficile de se faire soigner. Avec ces diapositives nous avons réalisé que certaines populations vivaient mal et que nous avions beaucoup de chance.

Cycle 3

Les petits pépiniéristes

Mardi 2 mai 2000, l'école de Sigoyer a participé au projet de création de l'arboretum. Il y avait aussi Pascale et Norbert, deux agents techniques de l'O.N.F.

L'arboretum se trouve à gauche du rond-point, vers Gap. Nous l'avons créé pour apprendre à mieux connaître les arbres (les plantes) et à les voir évoluer. Voici quelques arbustes que nous avons plantés :

- Des potentilles
- Des lavandes
- Des genévriers
- Des cotoneasters...

Pour les planter, il faut creuser un trou de 30 cm de profondeur et 25 cm de largeur, ensuite verser du terreau pour fertiliser la terre et faire une cuvette pour que l'eau ne ravine pas.

Un arboretum n'est pas un projet d'un jour car un arbre appartiendra à chaque enfant et nous devons nous en occuper.

Cycle 3



L'école des futurs journalistes

A l'occasion de la semaine de la presse nous avons travaillé sur le journal. D'abord, nous avons étudié différents types de journaux, nous avons lu beaucoup d'articles dans les « Clefs de l'actualité » et nous avons étudié la construction des articles (photos, légendes, les 5 questions). Ensuite, nous avons interrogé des personnes, fait des recherches, et pris des photos. Puis, nous

avons commencé à écrire. Enfin, nous les avons envoyés par fax à l'O.C.C.E où un journaliste du Dauphiné Libéré proposait des améliorations. Nous avons corrigé et nous avons renvoyé les articles. Nos trois articles ont été choisis. Vous avez pu les lire dans le journal du Dauphiné du jeudi 27 avril 2000 : un article sur Vière, un sur les Gaulois de Sigoyer et un sur les Guérins. Vous avez pu lire aussi l'article écrit par la classe de cycle 2. Pour ceux qui n'ont pas encore pu les lire, ils sont à la suite.

Cycle 3

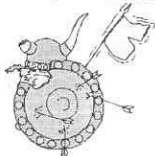


Articles parus dans le Dauphiné Libéré du 27 Avril 2000 :

Des Gaulois à Sigoyer !

Des objets ayant appartenu aux Gaulois de Sigoyer sont présentés au musée de Gap.

Vendredi 10 mars 2000, nous sommes allés au musée départemental de Gap. Dans la salle archéologique, nous avons découvert une vitrine qui concernait notre village : Sigoyer. Cette vitrine renferme des objets gaulois qui datent du IV^{ème} siècle avant J.C. Ils ont pu être datés grâce à l'étude de la matière et du lieu de découverte. Nous avons pu observer une épée ployée, deux umbos (pièce de bouclier) et des fers de lance.



Les anciens de Sigoyer nous ont appris que ces pièces ont été trouvées en 1979 par Mme Dury dans un champ labouré. A côté

des objets, on a aussi découvert deux tombes de chefs gaulois. Nous savons que c'était des chefs grâce à l'épée qui a été ployée pour ne resservir à personne et à des morceaux de casque.

Le musée de Gap n'a pas exposé les objets tout de suite, on a pu les observer que quelques années plus tard.

*Ecrit par : Léo SEMPERE, Adrien RAËDLE,
Sylvain DUCOURANT, Jonathan BALLION,
Julian FERNANDEZ, Shama MARLIN.*

Sigoyer perd ses racines

Pour les personnes aimant l'histoire, Vière est un site à visiter. Ce site fait partie de la commune de Sigoyer mais il va peut-être disparaître...

Il y a 82 ans les habitants de Vière sont partis à cause des pluies torrentielles. En effet, le Baudon (torrent descendant de Cèuse) a commencé à s'élargir car les habitants de Vière ont brûlé la forêt de Cèuse pour faire fuir les loups qui y vivaient et ravageaient les troupeaux. Il a emporté les maisons dans son lit. Cette pluie s'est répétée plusieurs fois, alors les habitants ont commencé à remonter petit à petit jusqu'à notre village actuel.



Parmi les ruines nous pouvons observer les traces : d'un château, des habitations et des rues. Malheureusement, les dernières ruines sont emportées par le Baudon.

Nous avons pensé à une solution possible pour sauver le village. Il faudrait replanter des arbres pour retenir les marnes qui bordent le Baudon. Sigoyer pourrait ainsi conserver ses racines.

Ecrit par : Colombine TOURRES, Aimée CHARLES, Adélie RAIESKY, Nelly SABATIER, Ludovic PAUL, Florent MOREAU, Tony SMAOUI

Une super station de ski pour débutant !

Tous les hivers, nous allons faire du ski avec l'école ou en famille à la station de ski des Guérins. C'est une petite station avec deux pistes sur lesquelles nous avons appris à faire du ski. Les plus forts d'entre nous prennent le plus grand téléski créé en 1961 et les débutants utilisent le petit téléski créé en 1981. Cette année, le départ automatique des perches a été installé sur le grand téléski.

Nous pouvons aussi louer des skis, monoskis, surfs, bâtons, chaussures et raquettes. Mais surtout, aux Guérins les parents n'ont pas à s'inquiéter et nous laissons libres pour skier.

Bruno, percheman a répondu à nos questions
Nous : « Comment entre-t-on les pistes ? »

Bruno : « On entretient les pistes avec le ratrack pour damer, et la pelle pour préparer le train de départ. »

Nous : « Combien coûtent les forfaits enfants ? »

Bruno : « Les forfaits enfants coûtent 50 francs la journée, 25 francs la demi journée et 150 francs pour la saison. »

Nous : « Combien mesurent le grand et le petit téléski ? »

Bruno : « Le grand téléski mesure 200 mètres et le petit téléski 80 m. »

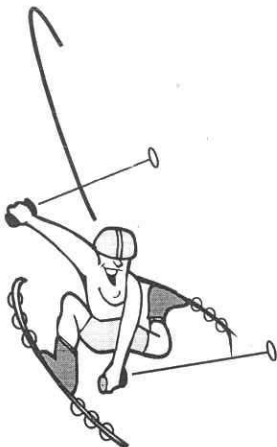
Nous : « Les pistes sont-elles bonnes ? »

Bruno : « Oui, mais il faut plutôt venir le matin, car il y a du soleil. »

Nous : « Quand ouvre la station ? »

Bruno : « La station ouvre quand le préfet le décide et on ferme quand la neige disparaît. »

Nous espérons donc qu'il neige beaucoup l'hiver prochain.



*Ecrit par : Maxime Consiglio, Léa Solenghi,
Loïc Martin, Ioan Roméro, Florian Godin,
Charlotte Fernandez.*

LE COIN DES ASSOCIATIONS

Club du troisième âge

Malgré toutes les prévisions concernant le bogue, nous avons franchi le cap de l'an 2000 avec de nombreuses activités : arbre de Noël et cadeaux aux adhérents, puis le 20 janvier le club a fêté ses vingt ans. Monsieur PARA Fernand a créé le club avec quelques amis aujourd'hui disparus. Il en a été le président pendant dix ans pour céder la place à RAMBAUD Marcelle pour les neuf années suivantes. Si le club a bien fonctionné pendant toutes ces années, on le doit à leur courage, leur bonne humeur et leur dévouement.



GUIBAUD Simone née VOLLAIRE et PAUL Albert.

Nous avons l'habitude le jeudi Saint de ne plus entendre les cloches parties à Rome. La nouvelle cloche Espérance n'a certainement pas fait le voyage, aussi, quand nous nous sommes retrouvés le jeudi après Pâques, un membre du club a suggéré que c'était une cloche républicaine. Le club vous invite cordialement à passer d'agréables moments ensemble.

*Le président,
Martin Teyssere-Henri*

Club Informatique

Une réunion publique a eu lieu dans la salle des associations le Mercredi 19 juin afin de discuter d'un projet de création de Club informatique avec initiation à Internet. Une vingtaine de personnes ont répondu à l'appel. Le premier objectif était de trouver une structure à l'association et un local !! Ensuite, connaître les attentes de chacun pour orienter la future activité du club.

Afin d'éviter une multiplication des associations, le club sera en fait une branche indépendante du foyer d'animation. La salle de documentation de l'école sera le lieu de cette activité.



Le repas des « Jailles », les bugnes, le loto ont rassemblé de nombreuses personnes. Lors de l'assemblée générale du 13 mars, Mr SABATIER Guy et Mme FAUCON Mauricette ont quitté le bureau, remplacés par Mr MIGLIARINA Gabriel et Mme RAMBAUD Annette.

Une belle journée à la réserve de Paugres a été organisée avec la visite du palais du facteur cheval.

Trois anciennes figures de Sigoyer nous ont quittés : MILLON Arthur,

De cette réunion ont émergé plusieurs attentes. Pour de nombreuses personnes la nécessité de démythifier la bête noire « informatique » !!! Voilà à court terme l'objectif. Pour cela des soirées d'initiation

sont prévues. Elles permettent à des volontaires, guidés par les « animateurs », de venir manipuler sur les ordinateurs. Le principe est d'apprendre en pratiquant ! Pour le moment, les séances seront hebdomadaires, le mercredi de 19h30 à 21 heures et ont débuté le mercredi 28 juin.

Ensuite, quand l'initiation sera avancée, l'objectif à long terme est de créer un site Internet pour présenter le village. Cette activité ne commencera certainement pas avant la rentrée scolaire de Septembre 2000.

La pérennité de cette activité dépend de votre demande

Prochaines séances les mercredi 12 et 19 juillet. Pour en savoir plus téléphoner au 04.92.57.21.75 HR.

A bientôt !

Avis au lecteurs !

Depuis quelques mois le relais bibliobus de Sigoyer s'est installé dans la nouvelle salle de documentation de l'école, avec accès direct de l'extérieur et de nouveaux horaires :

Mercredi : 17h30 - 19 heures

Vendredi : 16 heures - 17 heures

Les séances du mercredi s'arrêteront pendant les vacances et reprendront le premier mercredi de septembre.

Selon vos envies et vos goûts nous diversifierons le prêt adulte, qui propose déjà une sélection de romans, policiers, poésies et quelques documentaires.



Pour plus de renseignements, contacter soit Clairette Robert soit Brigitte Devaux (04.92.57.94.98) ou venez nous voir pendant les permanences.

Pour les vacances d'été, la bibliothèque sera ouverte les vendredi 21

juillet et 18 août (16h30-17 heures) et les mercredi 12 juillet et 9 août (17h30 - 19 heures).

N.B. : Tous les ouvrages disponibles à la Bibliothèque Départementale de Prêt de Gap peuvent, sur commande, être mis en dépôt à Sigoyer.

Foyer d'Animation de Sigoyer

Le début de l'année a été très actif puisque durant le mois de janvier nous avons organisé trois concours de mounes et de ix concours de belotes.



Malgré le temps incertain, le carnaval a attiré beaucoup de monde. Par contre le bal qui a suivi beaucoup moins !

Pour la suite de l'année, les concours de pétanque reprennent à partir du Vendredi 30 juin à 21h précise.

Le foyer.

Planète Mômes

Le spectacle de « Contésons » (je profite de ce journal pour remercier les habitants de Sigoyer qui ont bien voulu me raconter les « histoires d'avant »), nous a demandé deux mois et demi de travail et nous a donné beaucoup de satisfaction.

Une sortie à la piscine de Fontfreyne avec les bassins, les jeux d'eau et le maître nageur pour nous seuls (merci Pascale) ; Une visite au Géorium au musée de Gap qui a fort intéressé les enfants et les accompagnateurs (merci Nicole !). Nous avons également organisé une petite séance de cinéma sur Gap

et invité le théâtre de marionnettes à fil « fadenpupo » qui a enchanté les enfants. Planète Mômes s'est endormie pendant tout ce trimestre pour cause d'indisponibilité des organisateurs. Cependant, durant le mois de juin, nous avons fait une sortie en vélo le long du canal (de Rabou à Charance).

Enfin, le 27 juin l'assemblée générale de l'association a eu lieu. Le bureau a été reconduit à l'exception de Régine MARTIN qui cède sa place de trésorière à Géraldine GAHIDE. Au cours de cette réunion, les activités de l'association pour la prochaine année ont été proposées. Deux bivouacs sont programmés durant l'été. Le premier pour le

week-end du 22 juillet. Il est prévu de ce rendre vers Châtillon le désert (Coordonateurs : 04.92.57.97.60 ou 04.92.57.91.75). Un deuxième bivouac a été proposé pour le week-end du 26 Août sur la petite Ceûze (Coordinateur : 04.92.57.96.39).

De nombreuses autres activités ont été prévues (piscine, rallye photo, atelier collier, sortie à Saint Etienne les Orgues au sentier des cinq sens, vélo, tournoi de foot et basket) sans pour le moment avoir arrêté de dates.

Planète Mômes



«... quelle femme se risquerait à parler à un loup-garou...»

Ceûze Sport Nature

L'association Ceûze Sport Nature organise, du 27 au 30 juillet 2000, le premier Raid Eveil Aventure des Hautes Alpes. Quatre jours de compétition pour 100 enfants du département qui vont venir découvrir toute une « palette » d'activités autour du massif de Ceûze.

La journée du 27 juillet à Sigoyer sera sans doute, un des moments forts de ce Raid. Le village accueille les concurrents, qui vont pouvoir enchaîner ULM, parapente, parachutisme, tyrolienne et enfin, des ateliers

spéléologie. Le public sera en contact direct avec les enfants, pourra assister à différents spectacles, démonstrations et animations tout au long la journée.



La mobilisation du village est importante autour de cet événement : 16 enfants Sigoyards vont participer aux épreuves et bon nombres de parents apporteront un soutien

bénévole aux 4 jours d'organisation (la quasi totalité de l'équipe dirigeante habite le village). La commune intervient efficacement tout au long de cette journée. Soyons certains que le soir du 27 juillet, nos 100 enfants vont pouvoir s'endormir au Ranch des Collines Noires, à Barillonnette, avec des images et des souvenirs qu'ils ne seront pas prêts d'oublier.

Ce sommeil devra être réparateur, car 3 jours de nouvelles aventures attendent nos concurrents avec une clôture en apothéose le dimanche 30 juillet sur le lac de Pelleautier.

L'association Ceïze Sport Nature, c'est aussi des stages Nature pour les enfants de 5 à 15 ans, pendant les vacances d'été.

Contact : J.B. BONNET 04.92.57.97.31 /
port. 06.81.01.38.76

Le bureau

Club de Ski et Montagne des deux Ceïze

Le 21 janvier s'est tenue l'assemblée générale statutaire du Ski Club des Guérins. Après la présentation successive des rapports moral et financier par le président Pascal AUSSET, les membres du club sont passés à l'élection des membres du bureau. Le président Pascal AUSSET renouvellera son mandat et sera désormais secondé par un vice-président habitant aux Guérins en la personne de Stéphane RAIZIN. Annie PAUL gardant ses fonctions de trésorière sera soutenue par Bruno HABERT comme trésorier adjoint. Le secrétariat du club sera assumé par Valérie VANKERKOVE que nous accueillons cette année.

Durant cette réunion, les membres de l'assemblée ont procédé à une révision des statuts du club. L'objectif ultime de cette opération étant d'élargir le domaine d'activités de plein air susceptibles d'être proposées à ses membres.



Ces changements de fond nous ont conduit à modifier le nom générique du club qui s'intitulera désormais **Club de Ski et Montagne des deux Ceïze**. La nouvelle

équipe dirigeante a émis le vœu que ces modifications puissent donner un nouvel élan à l'association et invite toutes les personnes qui le désirent à s'engager auprès d'elle.

En ce qui concerne les activités d'été, une réunion amicale de fin de saison hivernale a eu lieu au printemps 2000 à Ceïze. Dernièrement, une journée a été organisée au chalet de ski de fond au cour de laquelle des bénévoles ont procédé au changement de la bâche qui recouvre la toiture. L'association donne rendez-vous à ses adhérents à l'automne pour préparer la saison d'hiver et convie tous ceux qui souhaitent participer bénévolement au développement d'activités estivales ou hivernales.

Relais Théâtre

Depuis cette semaine, un relais du théâtre de la Passerelle de Gap à été mis en place sur Sigoyer.

Le principe du relais théâtre est de constituer un groupe de 10 personnes minimum pour pouvoir bénéficier de 50% de réduction sur le prix des spectacles. La condition est de choisir 3 spectacles turquoise et une création dans la saison 2000/2001 du théâtre (un programme a été déposé en mairie).



Il est cependant urgent de se faire connaître auprès du « relais » (Françoise RAÏEVSKY, tel. 04.92.57.82.49) pour avoir le maximum de possibilités dans le choix des spectacles.

Le groupe minimum de dix personnes étant déjà constitué, tout le monde peut s'inscrire auprès de Françoise pour bénéficier de la même offre de réduction.

Pour commémorer l'armistice du 8 mai 1945, tous les habitants de Sigoyer étaient invités à se rassembler autour du monument aux morts.

Cette année, cette cérémonie a revêtu un caractère nouveau. Les communes de Fouillouse et Sigoyer ont décidé de s'unir pour donner davantage de solennité à cette commémoration qui s'est déroulée en deux temps.

A 10 h, à Sigoyer, devant le monument aux morts qui a retrouvé son emplacement d'origine, une brève cérémonie a eu lieu en présence de messieurs J.M. Arnaud, conseiller général et A. Bonnardel, maire, des anciens combattants de l'A.A.C.S. ainsi que des enfants du village portant les drapeaux européens et des sigoyards qui, malgré une belle météo ont consacré un peu de leur temps pour venir rendre un hommage à leurs ancêtres tombés au champ d'honneur. Après lecture des messages du secrétaire d'état aux Anciens Combattants et de l'U.F.A.C., monsieur le maire a prononcé une allocution sur les atrocités de cette guerre avec l'espoir de consolider la paix dans la construction européenne.

Dans le chœur de l'église avaient pris place les enfants des deux villages portant les drapeaux des pays de la communauté européenne. Brice Clément avait l'honneur de tenir le drapeau européen aux côtés de Gilbert Arthaud porte-drapeau de l'A.A.C.S.

Après la messe, les habitants de Fouillouse et de Sigoyer se sont rendus au monument aux morts où les attendaient les Sapeurs Pompiers de Tallard. Un émouvant hommage était rendu par monsieur A. Jaume, maire, entouré des conseillers municipaux.

Après lecture des différents messages et de l'allocution de monsieur A. Jaume, monsieur J.M. Arnaud a souligné l'importance du devoir de mémoire pour les générations futures et a encouragé le rapprochement des communes afin de donner encore plus d'éclat à ces cérémonies.

Monsieur Y. Rambaud et sa fille ont interprété au saxophone la Sonnerie aux Morts et La Marseillaise et ont clôturé cette cérémonie par l'Hymne Européen.

Monsieur Jaume invitait alors tous les participants à le suivre à la salle des fêtes où



A l'issue de cette cérémonie, monsieur le maire invitait tous les participants à se rendre à Fouillouse où le Père Lombard les attendait à 11 h. pour une célébration de la messe à la mémoire des combattants disparus.

un sympathique apéritif était offert dans la joie et la bonne humeur.

Le bureau de l'A.A.C.S.

La vente du mobilier du Château en 1783

1. les circonstances

Un document exceptionnel, parfaitement conservé, nous apporte des informations intéressantes sur les dernières années de Sigoyer du Dô. Il s'agit du compte-rendu détaillé de la vente du mobilier des ex-seigneurs de Sigoyer, vente aux enchères qui se déroula le 10 mai 1793, « l'an second de la République Française ».

Rappelons que Jean-Jacques de Gruel, Seigneur de Sigoyer, Comte du Saix et autres lieux, avait fui au printemps 1790 pour échapper à la vindicte populaire. Sa mère, née Caritat de Condorcet, continuait à vivre au château avec une domestique, appelé la Sâlicon (ou la Salecon selon les documents), et sans doute aussi un autre fils prénommé Etienne. Jean-Jacques de Gruel ayant été déclaré émigré, ses propriétés sont déclarées « biens nationaux » et peuvent donc être vendues au bénéfice de la nation.

Le document ne dit rien sur la vente des terres et des fermes. On sait qu'elles furent rachetées par des gens du pays, le fermier Baudin ayant par exemple racheté la ferme qu'il exploitait à Prachard. Pour le mobilier, un inventaire en fut dressé par le citoyen Jean-Louis Richaud fils, commissaire nommé par le Directoire du district, le 10 mai 1792.

Mais le château était toujours habité et ce n'est que le lendemain de la mort de Madame de Gruel mère, survenue le 5 avril 1793, que les scellés furent apposés sur les différentes portes des appartements du château par les citoyens Ferrier, administrateur, et Cêas fils, secrétaire du district, commissaires nommés par arrêté du directoire du même district, le 6 avril donc.

Le même Laurent Ferrier fait annoncer la vente par des affiches posées en différents lieux de Sigoyer et du district. Le 10 mai 1793, en présence du citoyen Lesbros, procureur syndic, des citoyens Jean-Baptiste Favier, Joseph Robert, et

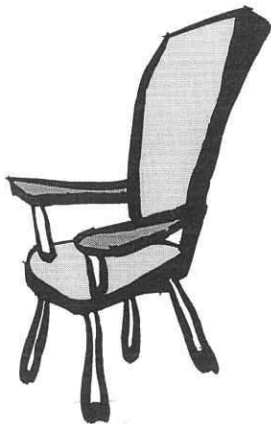
Paul, respectivement maire de Sigoyer, officier municipal et secrétaire, ils se rendent devant le château. Là, ils examinent les scellés, reconnaissent qu'ils sont « sains et sans altérations » et les lèvent en présence du citoyen Martin, garde-scellés.

La vente ne commencera pas tout de suite, car notre commissaire commence par mettre de côté les meubles qui peuvent servir pour le campement, le casernement des troupes ou pour les hôpitaux, la liste figurant à la fin du document. Le crieur public, Arnoux Feraud, peut maintenant annoncer le début de la vente aux enchères.

Le premier enchérisseur sera Joseph Combe de Sigoyer, qui se porte acquéreur de « deux mauvaises chaises de bois » pour la somme de trois livres.

Pour en savoir plus, il faudra attendre le prochain Bulletin Municipal !

Michel ROBERT



Etat-civil 2000 (1er semestre)



Naissances

- BOURGEOIS Maëlle 22 avril 2000
- PAUL Yannick 25 mai 2000
- BERRIOT Thomas 29 mai 2000



Mariages

- BOUJEANT Jean Marc et BONNARDEL Stéphanie 15 avril 2000
- MANSUY Eric et Catherine LALEVEE 1er juillet 2000

Décès

- PAUL Albert David Queyrel Frédéric 15 février 2000
- REYNUD Ernest Gédéon 17 mars 2000
- PAUL Marie Pauline Jeanne 29 mai 2000

(suivants actes ou avis adressés en mairie entre le 25.12.99 et le 01.07.00)

PAGE PRATIQUE :

MUNICIPALITE :

MAIRE : BONNARDEL Alain ☎ 04 92 57 91 30
ADJOINTS : LIGOZAT Jeannin ☎ 04 92 57 81 66
MICHALINOFF Jacques ☎ 04 92 57 86 56

MAIRIE :

SECRETARIAT ☎ 04 92 57 83 31
Télécopie 04 92 57 96 09
OUVERTURE AU PUBLIC lundi, mercredi et vendredi de 14 à 18 heures

SALLE « LES DEUX CEÛZE » :

RESPONSABLE : GALMICHE Françoise ☎ 04 92 57 86 73

ECOLE :

DIRECTION ☎ 04 92 57 91 12

POSTE :

RECEVEUR : ☎ 04 92 57 88 88

DEPARTEMENT :

CONSEILLER GENERAL : M. ARNAUD Jean-Michel, ☎ 04 92 40 38 19
Hôtel du Département - BP159 - Place St-Arnoux - 05008 GAPCedex
Bureau : 04 92 57 83 43
jmarnaud.cg@wanadoo.fr

C.C.T.B. :

DIRECTEUR ☎ 04 92 54 16 66
Déchetterie ☎ 04 92 54 27 29
Horaires d'ouvertures : mardi, jeudi, vendredi 14 h - 18 h
..... lundi, mercredi, samedi 8 h - 12 h / 14 h - 18 h

SECOURS :

POMPIERS ☎ 18
GENDARMERIE ☎ 17 OU 04 92 54 20 05
SAMU ☎ 15

ASSISTANTE SOCIALE : Mme BONDARNAUD Sylvette ☎ 04 92 54 05 96
Reçoit sans rendez-vous à la CCTB de Tallard le lundi de 9 h30 à 11 h30.

RESPONSABLE DU RELAIS BIBLIOBUS : Mme ROBERT Clairette
PERMANENCE Le vendredi de 16 h 30 à 17 h à l'école